

Table of market prices for various commodities including wool, oil, and flour, with columns for item names, units, and prices.

APERITIF TONIQUE VIN GENEREUX ET QUINQUINA VIOLET FRERES, THOUR (Pyr.-Or.)

REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE ROUBAIX Acquisition de terrains, rues Saint-Antoine, de la Bassa-Masure et de Carihem. AVIS ADMINISTRATIF

Table with columns: DESIGNATION, PROPRIETAIRES, DESIGNATION DE L'IMMEUBLE AU CADASTRE, and LIQUIDATION. Lists property details and owners.

Annances Lgales

Etudes de M. Henri Rombay, docteur en droit, et Alfred Demanbaert, avoués à Lille.

VILLE DE ROUBAIX

Rue du Tilleul et du Coq Français (angle de ces deux rues, 126).

MAISON

à usage d'Estaminet drapés sur et avec environ 97 mètres carrés de fonds et terrain.

MAISONS

à usage d'habitation drapés sur et avec environ 90 mètres carrés de fonds et terrain.

A VENDRE

par suite de liquidation. L'adjudication aura lieu le Mercredi 18 Janvier 1911, à quatre heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille.

WILLE DE ROUBAIX

Angle de la rue du Tilleul, n° 126, et de la rue du Coq Français.

MAISON

à usage d'habitation drapés sur et avec environ 90 mètres carrés de fonds et terrain.

MAISONS

à usage d'habitation drapés sur et avec environ 90 mètres carrés de fonds et terrain.

A VENDRE

par suite de liquidation. L'adjudication aura lieu le Mercredi 18 Janvier 1911, à quatre heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille.

meurant un loyer annuel de six cents francs, payable par trimestre, aux termes d'un bail sous signatures privées, en date du 20 Mars 1909, enregistré à Roubaix, le vingt sept février 1903, f° 91 c° 20, pour quatre années 60 centimes, décimes compris.

Les deux Maisons à usage d'habitation sont louées verbalement au mois, savoir: La n° 212, par Monsieur Pich, au loyer mensuel de 25 francs.

La n° 214 par Monsieur Defretin, au loyer mensuel de 25 francs.

IMPOSITION

I. - Maison à usage d'estaminet, Contributions directes article 1117 du rôle 81 fr. 01

II. - Maison, rue du Coq Français, 212, Contributions directes article 1119 du rôle 30 fr. 43

III. - Maison, rue du Coq Français, 214, Contributions directes article 1118 du rôle 34 fr. 61

Taxe sur le revenu, propriétés bâties, article 962 du rôle, 3 fr. 97

Conditions particulières

1. La clemence se trouvant sur le fonds de la maison à usage d'estaminet, et qui est comprise aux trois maisons, appartiendra à la maison à usage d'estaminet; et l'acquéreur des maisons à usage d'habitation, dans le mois de la adjudication, fera à ses frais, les travaux nécessaires pour faire cesser cette clemence, et supprimer les contributions directes provenant de dites maisons à usage d'habitation, et se décharger dans la dite clemence.

2. Ne pouvant trouver au premier étage et au grenier de la dite maison à usage d'estaminet, un logement pour le propriétaire, celui-ci sera tenu de louer un logement dans la dite maison.

3. Le vendeur s'engage à payer les impôts de la dite maison, en date du dix neuf Novembre 1910, enregistré, rendu contradictoirement.

Entre: 1° M. Monsieur Georges-Hector Descaut, notaire, demeurant à Roubaix, rue de l'Écuole, n° 177.

2° M. Monsieur Joseph-François-Louis Descaut, négociant, demeurant à Roubaix, rue de l'Écuole, n° 177.

3° M. Monsieur Joseph-François-Louis Descaut, négociant, demeurant à Roubaix, rue de l'Écuole, n° 177.

4° M. Monsieur Joseph-François-Louis Descaut, négociant, demeurant à Roubaix, rue de l'Écuole, n° 177.

5° M. Monsieur Joseph-François-Louis Descaut, négociant, demeurant à Roubaix, rue de l'Écuole, n° 177.

6° M. Monsieur Joseph-François-Louis Descaut, négociant, demeurant à Roubaix, rue de l'Écuole, n° 177.

7° M. Monsieur Joseph-François-Louis Descaut, négociant, demeurant à Roubaix, rue de l'Écuole, n° 177.

LA FAISON BLANCHE

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

LA FAISON BLANCHE

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.

DEMANDES Offres d'emplois AVIS

Le Bureau de renseignements et annonces est tenu de répondre aux lettres et questions des abonnés.